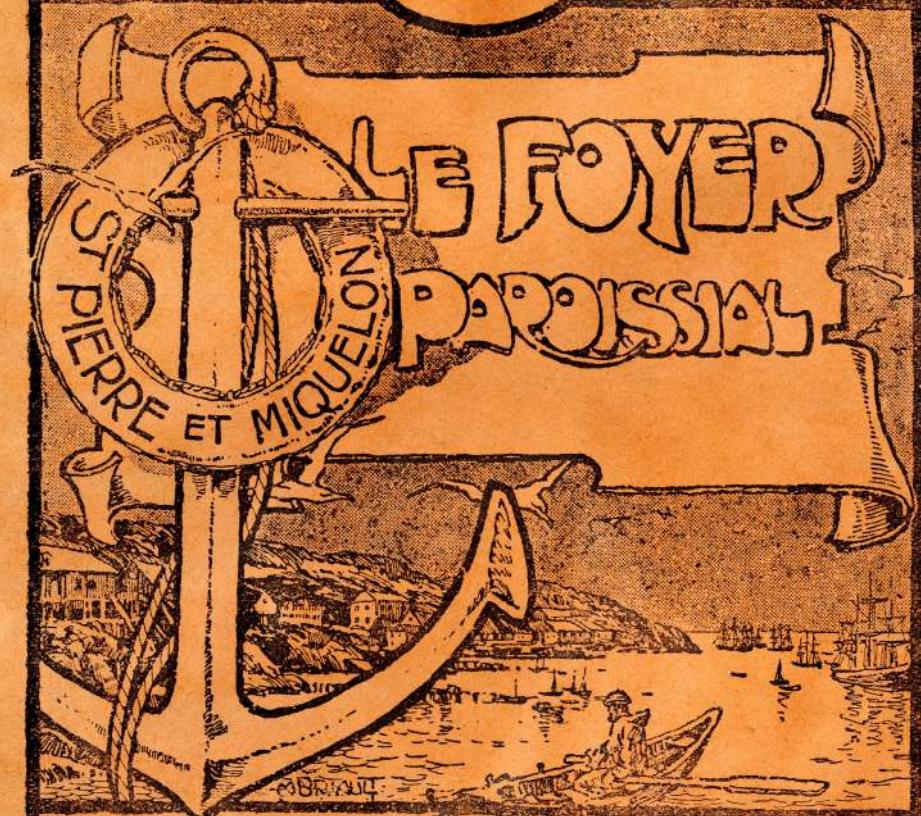


Déj' est légal
Gérant
Le Cardinal



Bulletin Mensuel
6^e Année
N° 71

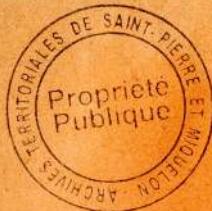
15 NOVEMBRE
1929



ABONNEMENT
(servi par la Poste)
France . . . 10 fr.
Etranger . . . 12 fr.



ADMINISTRATION
Au Presbytère
de Saint-Pierre



AMELIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « COLEMAN QUICK-LITE ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement peu coûteux (un litre de gazoline pour 15 heures d'éclairage) et donnant une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 300 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger, le contenu ne pouvant pas se répandre ni faire explosion.

DEMANDEZ EGALLEMENT LA CHAUFFERETTE

« COLEMAN RADIANT HEATER » : elle donne une chaleur saine et confortable, sans odeur, sans aucun danger d'explosion ; elle permet de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à un coût très modéré (un gallon de gazoline chauffe durant 15 heures) ; elle peut se transporter aisément, tient très peu de place et reste toujours propre.



Le FER A REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.

DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"
CHEZ M^{me} V^e A. PATUREL.

V^e A. PATUREL

EPICERIE, GROS ET DETAIL

Produits Alimentaires en tous genres

Grand choix de LINOLEUMS & TOILES CIREES pour Parquets
TOILES POUR TABLES & TAPISSERIE

POELES DE CISINE & CALORIFERES — CHAISES — FAUTEUILS
VOITURES & TRAINEAUX D'ENFANTS — MEUBLES DIVERS



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS
CABINETS INODEORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterorise - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde

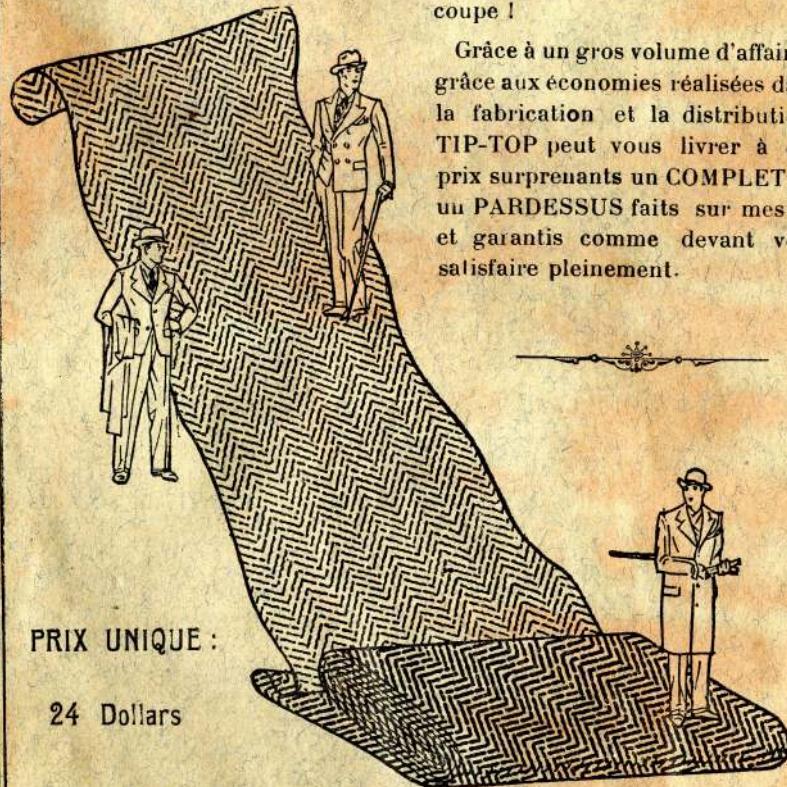
Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix

VÊTEMENTS TIP TOP

Les nouveaux tissus d'automne TIP-TOP sont prêts !... Tous ces magnifiques tissus forment la plus belle collection que nous ayons pu présenter depuis plusieurs années. C'est le fruit de six mois de recherches sur tous les marchés de draps d'Europe et d'Amérique. Voyez-les ! Examinez les modèles terminés ! Admirez-en le beau travail, la belle coupe !

Grâce à un gros volume d'affaires, grâce aux économies réalisées dans la fabrication et la distribution, TIP-TOP peut vous livrer à des prix surprenants un COMPLET ou un PARDESSUS faits sur mesure et garantis comme devant vous satisfaire pleinement.



PRIX UNIQUE :

24 Dollars

RENSEIGNEMENTS & ÉCHANTILLONS

Chez Etienne DAGUERRE

Saint-Pierre & Miquelon



VOYAGEURS POUR LA FRANCE

Passez sur les Transatlantiques de la Ligne CUNARD. Vous aurez pour des prix modérés une traversée très agréable, soit dans la classe cabine, soit dans la classe touriste. Départ tous les vendredis de Montréal ou de Québec, directement pour le Havre.

**PRIX des passages : A partir de 107 dollars
toutes taxes comprises.**

A partir du mois de Décembre, les départs auront lieu de Halifax, ce qui sera d'une grande utilité aux voyageurs partant de Saint-Pierre.

On peut consulter les plans des paquebots et retenir ses places chez les soussignés, Agents de la Ligne CUNARD pour Saint-Pierre et Miquelon.

G. LANDRY & Cie.

Le Docteur F. DUNAN,

Lauréat de la Faculté de Paris,

est à la disposition de la population pour la médecine générale,
les maladies des enfants et les soins dentaires.

Consultations de 14 h. à 18 h. à son domicile.

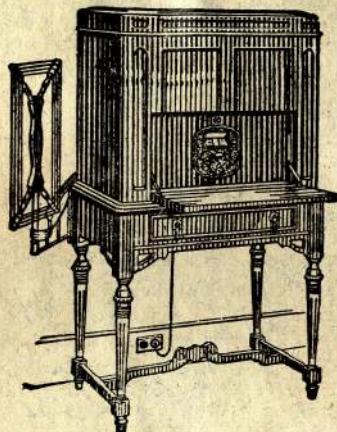
**Chaque premier jeudi du mois, aux mêmes heures, il donnera
des consultations gratuites aux futures mamans
et aux nouveaux nés.**

A vendre :

- Un Moteur (Latrop 6 H. P.) — *S'adresser à M. Noël Malenfant.*
- Une Auto en très bon état. — *S'adresser à M. Siosse.*
- Une Maison (8 appartements), rue La Fauvette.
S'adresser à Mme Vve Servain.
- Une Propriété sise rue Nielly. — *S'adresser à Mlle Joséphine Yvon.*
- Une Propriété, à l'Île-aux-Chiens. — *S'adresser à M. Jézéquel-Rénier.*



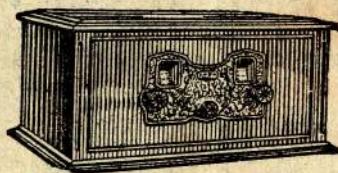
FADA Radio



A. MAUFROY

REPRÉSENTANT

AUX ILES ST-PIERRE & MIQUELON



SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

R- C. BORDEAUX 26. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉHOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe, Farines ,Grains, Foin.

Alimentation - Liqueurs
Cognac - Vins - Cidre, etc.
Demandez *prix courants.*

Ch. Houllegatte

Représentant

113, Route de Coutances
Granville [Manche]



Paroisse de Saint-Pierre

Service paroissial et Renseignements divers

MESSES. — *Dimanches et fêtes* : 6 h. 1/2, 8h. et 10 h.

Jours de semaine : 6 h. 1/2, 7 h. et 8 h. — Le jeudi à 8 h., messe des Ecoles

VÈPRES. — *Dimanches et fêtes* : à 2 h.

L'Angelus est sonné le matin à 6h., et le soir à 6 h. 1/2.

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

INSCRIPTION DE MESSES. — Au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDOIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

MARIAGES. — Se présenter pour les publications *au moins quinze jours avant*.

Faire venir le plus tôt possible : les *certificats de baptême*; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf; les certificats de la publication des bans; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

COMMUNION À DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

* * *

N. B. — RÉUNIONS D'OEUVRES. — Elles ont lieu au Foyer paroissial, dans les locaux qui leur sont affectés.

Un Règlement intérieur en détermine les jours et l'heure.





Calendrier du Mois de Décembre 1929

1 Dimanche. — 1^{er} du mois. — Le Saint Sacrement sera exposé pendant la grand'messe et les vêpres. — Après les vêpres, procession mensuelle.

N. B. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

3 Mardi. — St François-Xavier, conf. — FÊTE PATRONALE DE L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI. — Le soir, à 8 h., Office, avec sermon sur les Missions. — Quête par les Dames Zélatrices pour la Propagation de la Foi.

5 Jeudi. — A 5 h., au Foyer paroissial, conférence [Histoire Sainte] et projections pour les élèves des écoles libres. — Le soir, à 8 h., réunion de l'*Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

6 Vendredi. — 1^{er} du mois. — St Nicolas, év. et conf. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office.

Samedi, — 1^{er} du mois. — St Ambroise, év., conf. et doct. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et salut.

8 Dimanche. — FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION. — Fête patronale de l'Association des Enfants de Marie. — A 8 h., messe [avec chants] pour tous les Fidèles de la Colonie. Com. des E. de M. des membres de la Ligue Eucharistique et des petits enfants arrivés à l'âge de 7 ans. — A 10 h. grand'messe solennelle. — A 2 h., Vêpres et bénédiction du T. S. Sacrement.

10 Mardi. — 2^{me} du mois. — Fête de la Translation de la Sainte Maison de Lorette. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre. — Le soir à 8 h. 1/4, au Foyer paroissial, conférence et projections.

15 Dimanche. — 3^{me} du mois. — A la messe de 8 h., com. mens. des jeunes filles. — Après les vêpres, réunion des E. de M. dans la chapelle du Sacré-Cœur. — Instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle de St Antoine de Padoue.

N. B. — Mercredi, Vendredi et Samedi de cette semaine sont les jours des Quatre Temps, avec jeûne et abstinence.

16 Jeudi. — Le soir, à 5 h., au Foyer paroissial, conférence [Histoire Sainte] et projections pour les élèves de l'école publique.

22 Dimanche. — 4^{me} du mois. — A la messe de 8 h., comm. mens. des garçons.

24 Mardi. — Vigile de la Nativité de N. S. : jeûne et abstinence.

25 Mercredi. — NOËL. — A minuit, Messe pontificale aux intentions de tous les Fidèles de la Colonie ; elle est suivie de deux autres messes basses. L'Angelus est sonné à 7 h. — Des messes seront dites à partir de 7 h. 1/2. — A 10 h., grand'messe. — A 2 h. 1/2, vêpres pontificales, bénédiction papale et Salut du T. S. Sacrement.

27 Vendredi. — St Jean, apôtre. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

28 Samedi. — Fête des SS. Innocents. — A 7 h., messe des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

29 Dernier Dimanche de l'année. — Après les vêpres, chant du *Misere* pour demander pardon à Dieu des fautes commises durant l'année, et du *Te Deum* en actions de grâces des bienfaits reçus ; bénédiction du T. S. Sacrement.

31 Mardi. — S. Sylvestre I., pape et conf. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et bénédiction du T. S. Sacrement.



La Bonne Page

7. — Le Décalogue. — Nos devoirs envers Dieu.

I. — Un seul Dieu tu adoreras Et aimeras parfaitement

« DIEU, premier servi », disait Jeanne d'Arc. Nos devoirs envers lui nous sont enseignés par les trois premiers Commandements.

Le premier Commandement nous ordonne d'adorer DIEU seul, de le servir et de l'aimer par-dessus tout, sans jamais l'offenser par impiété, indifférence, négligence ou superstition.

Il est notre Créateur ! Il est notre Maître ! Il est notre Père : **PATER NOSTER !**

Adorer DIEU, c'est reconnaître à DIEU seul ces qualités souveraines, et lui rendre en conséquence le Culte qu'il nous demande, et que l'Eglise catholique a réglé dans ses propres Commandements...

Le Fils de DIEU s'étant fait homme, nous devons adorer JÉSUS-CHRIST, comme DIEU, dans son corps, son sang, son cœur, parce que l'HOMME et DIEU ne font en lui qu'une seule et même personne.

Nous n'adorons pas, mais nous **honorons** — comme on honore un père, une mère, des protecteurs et des amis — la Sainte Vierge Marie, les Anges et les Saints: à DIEU seul nous demandons grâce et miséricorde, aux Saints nous ne demandons que le secours de leurs prières.

Nous pouvons aussi reproduire les images des Saints, qui sont les amis de DIEU. Car DIEU n'a pas dit : « Tu ne feras pas d'images » ; mais : « Tu ne feras pas d'images pour les adorer. » (Ex., xx, 5 ; Lévit., xxvi, 1 ; Deut., v, 9.)

C'est également dans cet esprit que le Chrétien porte des objets bénits, comme des crucifix et des médailles, qu'il vénère la croix et les restes des Saints. Tous ces objets n'ont par eux-mêmes aucune puissance, aucune force ; mais nous les vénérons à cause de la bénédiction de l'Eglise qui les a sanctifiés, comme aussi à cause de ce qu'ils nous rappellent et de ce qu'ils nous représentent.

Enfin, JÉSUS-CHRIST, notre Sauveur, est l'unique Médiateur entre DIEU



et les hommes. Seul·ment, nous nous adressons aux Saints comme à ses serviteurs et à ses amis. N'est-ce pas ainsi que les premiers disciples s'adressaient aux Apôtres de Jésus pour arriver jusqu'à lui ? C'est ce que ne veulent pas comprendre les Protestants.

Parmi les péchés défendus par le premier Commandement, citons d'abord l'**impénétrabilité**, le **sacrilège**, le **désespoir**, la **vie païenne**, l'**indifférence** ou la **négligence religieuse**, enfin toute pensée, parole ou action contraire à la Religion, laquelle est l'œuvre de Dieu,

Pécher par **impiété**, c'est, par exemple, rester volontairement païen ou infidèle, s'attacher à l'hérésie, apostasier ou abandonner la Religion catholique, avoir honte de se dire chrétien, de faire ses prières, d'aller à la messe et de pratiquer ses devoirs religieux. C'est là de la lâcheté... Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit : « Celui qui me reniera devant les hommes, moi aussi, au dernier jour, je le renierai devant mon Père. »

Terrible parole !

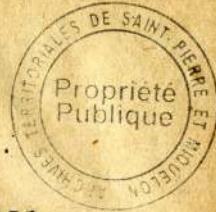
Commettre un **sacrilège**, c'est profaner ou traiter avec irrespect les choses saintes, les sacrements, les églises, les cimetières, les vases sacrés, les objets de piété ; maltraiter les prêtres ou les religieux ; voler les biens d'Église, etc.

C'est un péché que de **désespérer** de Dieu et de notre salut, comme Caïn et comme Judas ; ou encore continuer à mal faire, en disant que Dieu nous sauvera malgré tout...

C'est aussi un péché que de montrer de l'**indifférence** ou de la **négligence** en fait de Religion. En effet, sans nier Dieu formellement, l'indifférent vit comme si Dieu n'existant pas : c'est lui faire une perpétuelle injure.

La **vie païenne** consiste à rendre un culte à d'autres qu'à Dieu, comme, par exemple, offrir des prières, des présents et des sacrifices aux démons, aux esprits bons ou mauvais, aux ombres des morts ; consulter les sorciers ; jeter des maléfices ; avoir des amulettes ou de prétendus porte-bonheur, pour se préserver de quelque mal ; vénérer des fétiches ; prendre part à des danses païennes ; se livrer à des pratiques superstitieuses, au spiritisme, à la magie, etc.

Enfin, il est défendu d'entrer dans les sociétés secrètes, comme la Franc-Maçonnerie, dont le but caché et véritable est de combattre la Religion chrétienne, ainsi que dans les sociétés analogues établies pour maintenir les erreurs et les pratiques des Infidèles.



Actes paroissiaux du 15 Octobre au 15 Novembre 1929

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 13 octobre : ARROSSAMÉNA, René-Pierre-Edouard. Parrain : Pierre Arrossaména ; marraine : Anna Derible. — *Le 20 octobre : TÉLETCHÉA, Charles-Olympe-Emile. Parrain : Emile Pichon ; marraine : Marie-Anne Téletchéa.* — *GUILLOU, Paule-Henriette-Marie. Parrain : Henri Epaule ; marraine : Josèpha Delamaire.* — *BRY, Mireille-Marie-Céleste-Jeanne-Renée. Parrain : René Bry ; marraine : Joséphine Gorget,* — *Le 27 octobre : DISNARD, Marguerite-Marie-Constance. Parrain : Constant Jugan ; marraine : Céleste Goécoëchéa.* — *Le 3 novembre : TRIFOL, Roger-Pierre-Alexandre. Parrain : Alexandre Apestéguy ; marraine : Marie Mazure.*

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage, *le 29 octobre : HARDY, Louis-Honoré, et BIAND, Simone-Marie-Josèphe.* — *Le 30 octobre : BRY, Joseph-André, et ROBLOT, Marietta-Lucie-Joséphine.* — *Le 31 octobre : AUTIN, Alfred-Eugène-Joseph, et DOLLO, Ernestine.*

SEPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 26 octobre : DÉMONTREUX, Augustine-Clémence, née Béchet, 77 ans. — *Le 28 octobre : QUANN, Brigitte, née Poirier, 60 ans.* — *Le 31 octobre : HARDY, Ernestine, née Bouffaré, 71 ans.* — *Le 13 novembre : LEFÈVRE, Eugénie-Louise, née Lecharpentier, 73 ans.*

Pratiques superstitieuses.

On constate parfois des déviations du sentiment religieux : c'est quand il y a des manières fausses d'entendre et de pratiquer le culte. On se trouve alors dans le domaine des superstitions.

Parmi les pratiques superstitieuses, il y a lieu de citer les *Vaines observances* par lesquelles on se propose d'obtenir infailliblement des effets qui sont hors de proportion avec les moyens que l'on emploie : croire, par exemple, qu'il suffit de réciter certaines formules de prières pour guérir de telle maladie, ou bien d'allumer tel nombre de cierges pour obtenir sûrement ce que l'on sollicite, ou bien encore, comme il a été demandé à plusieurs de nos paroissiens, de continuer la chaîne miraculeuse de Lourdes pour s'assurer le bonheur, à soi et à d'autres.

Ces pratiques, souvent ridicules, sont défendues, donc à éviter.

Il va sans dire qu'il ne faut pas ranger parmi les vaines observances la pieuse pratique de faire des neuvaines de prières pour recevoir des grâces particulières, de porter sur soi, par dévotion, une médaille bénite ou une relique de Saints ; ce qui est **superstition**, c'est de penser que le moyen est infaillible, quand Dieu n'a jamais donné une telle assurance.



Échos du Mois

(DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1929)

— * —

Port de Saint-Pierre. -- Les entrées, du 15 octobre au 15 novembre, ont été de 27 vapeurs et 26 voiliers.

• •

Au bon Cinéma. — Les représentations organisées au Foyer paroissial le dimanche soir sont très suivies. D'ordinaire les derniers venus ne trouvent plus de place. Sur l'écran, il est vrai, paraissent des scènes animées on ne peut plus captivantes. On parle encore de l'*« Enfant-Roi »*, de *« Jean Chouan »* et autres.

Ajoutons que les morceaux variés de l'Orchestre ne sont pas pour peu dans le succès de ces soirées.

La Fête des Missions. — Elle a été célébrée le dimanche, 20 octobre. A 10 h. a été chantée une messe votive solennelle de la Propagation de la Foi, au cours de laquelle, après l'évangile, le Père Lucas a fait voir éloquemment ce qu'est l'apostolat catholique en pays infidèles et comment les chrétiens peuvent s'y intéresser.

Quelques jours plus tard, le lundi, 28 octobre, une très intéressante conférence donnée au Foyer paroissial, a complété la fête. Le P. Lucas a montré à l'œuvre dans les missions d'Afrique, les Pères du Saint-Esprit, et avec eux, secondant leur dévoûment, les Sœurs de St-Joseph de Cluny, les Sœurs de l'Immaculée Conception de Castres, les Sœurs du St-Esprit et aussi des Religieuses missionnaires indigènes. Sur l'écran se sont succédé des vues inédites qui ont permis de se faire une idée plus nette du mouvement actuel de conversions parmi les populations noires. Combien captivante, entre autres, cette sortie d'une messe au Cameroun !

La fête des Missions aura permis de consacrer, cette année encore, une belle offrande Saint-Pierraise à l'OEuvre de la Propagation de la Foi.

La Messe des E. de M. — Celle qui a été célébrée dans la chapelle du Sacré-Cœur le jeudi, 24 octobre, aura marqué comme une nouvelle étape dans la vie des jeunes Filles de Saint-Pierre qui se proposent, comme Enfants de Marie, de faire honneur à leur Sainte Patronne dans l'Association qui lui est consacrée. Après la messe, toutes ont renouvelé leur consécration à Marie.



Il a été réglé que dorénavant la messe mensuelle, comme la réunion du mois, aura lieu dans la chapelle du Sacré-Cœur, d'un accès plus facile que la chapelle du Pensionnat.

Au Carmel de Pamiers. — Le samedi, 26 octobre, il s'est passé dans ce monastère un événement auquel se sont intéressées nombre de familles Saint-Pierraises. Ce jour-là, une enfant de notre ville, Mlle Louise Deminiac, fille du sympathique secrétaire de la mairie, a revêtu la livrée de la vie religieuse et a embrassé ainsi cette vie austère du cloître qui a eu tant d'attraits pour la chère Petite Sainte de Lisieux et pour tant d'autres qui ont préféré aux joies mondaines un idéal plus élevé.

A cette occasion, les amies que la jeune Carmelite a laissées ici se sont jointes à la famille pour assister à une Messe dite à 7 h., par Mgr Heitz, Préfet Apostolique, à l'autel de Notre-Dame de Lourdes.

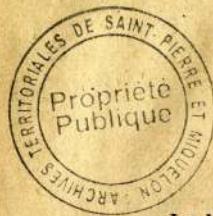
La Fête du Christ Roi (27 oct.). — Dans la paroisse de Saint-Pierre, les hommes de la Confrérie du Saint Sacrement ont eu particulièrement à cœur de la célébrer d'une façon solennelle. A la messe de 7 h. 1/2, où ils ont fait les frais du chant, ils se sont approchés de la Sainte Table en même temps que beaucoup d'autres fidèles, si bien que deux prêtres ont dû distribuer la Sainte Communion. Après la messe, un vibrant *Magnificat* a traduit leurs sentiments de foi et de reconnaissance envers le Christ Roi.

A la grand'messe, le R. P. Cardinal, l'orateur du jour, a célébré en termes élevés la Royauté de Notre-Seigneur. Le Saint Sacrement, resté exposé sur l'autel, a reçu les hommages des fidèles ; les hommes étaient là, de une heure à deux heures, pour l'exercice connu de l'Heure Sainte.

Après les vêpres, on a récité le chapelet ; puis c'a été le chant des litanies du Sacré-Cœur suivi de la consécration prescrite par N. S. P. le Pape Pie XI. Après la bénédiction, un superbe cantique au Christ Roi, chanté par des voix d'hommes, a terminé les pieuses cérémonies de la journée,

La Toussaint et la Fête des Morts. — Les deux se suivent et se complètent. La masse des Saint-Pierrais s'y était préparée par la réception des Sacrements, moyen plus sûr que tout autre d'assurer le contact avec ceux qui nous ont quittés, -- qu'ils fassent actuellement partie, et pour toujours, de l'Eglise triomphante au Ciel, ou qu'ils appartiennent encore pour un temps à l'Eglise souffrante du Purgatoire.

Très nombreuses ont été les communions dès la première messe de la Toussaint. A la grand'messe, le P. Litzler a parlé des joies du ciel, et montré comment on peut y aspirer. Dans la soirée, après les vêpres de la fête, a eu lieu l'Office des Morts ; et le P. Lavolé, dans une touchante instruction, a rappelé nos devoirs envers ceux qui ont quitté ce monde.



Le lendemain, dès l'ouverture de l'église, les paroissiens se sont succédé pour assister aux messes offertes à l'intention des trépassés et pour communier. A 9 h., a été célébré un service solennel pour les Morts de la Guerre, à la demande du Conseil Municipal de Saint-Pierre. Les Autorités de la colonie et de la ville étaient présentes, avec M. Sautot, Gouverneur p. i. et M. Gloanec, Maire, ainsi que les Consuls, les Membres du Conseil d'Administration, les Conseillers municipaux, les Anciens Combattants et la foule des paroissiens.

La messe a été chantée par le R. P. Poisson, lieutenant pendant la Grande Guerre ; puis M. Houée professeur au Collège St-Christophe, ancien combattant et blessé de la Guerre, a prononcé une émouvante oraison funèbre des Morts tombés au Champ d'Honneur. Après l'absoute donnée par Mgr le Préfet Apostolique, la paroisse toute entière, on peut le dire, avec le groupe des Anciens Combattants qui entouraient leur drapeau, s'est rendue processionnellement au cimetière. Là, près du monument élevé vers la fin de la guerre, devant les tombes où reposent les corps de quelques soldats Saint-Pierrais ramenés du front, on a chanté le psaume *De profundis* ; après quoi deux prêtres ont parcouru les allées du cimetière, bénissant les tombes auprès desquelles les familles et amis s'étaient donné rendez-vous.

La Saint-Charles (4 nov.). — La fête de Mgr le Préfet Apostolique n'a pas passé inaperçue à Saint-Pierre.

Au Collège, au Pensionnat, à l'Ecole Ste-Croisine, il y a eu de gracieuses et touchantes démonstrations de piété filiale, et des manifestations de joie qui ont transformé tout de suite la fête du « père » en celle des « enfants ». Aux compliments qui ont été récités, Monseigneur a répondu en laissant voir combien lui étaient agréables et consolants ces témoignages d'affectionnée reconnaissance, inspirés par l'éducation foncièrement chrétienne que les parents veulent assurer à leurs enfants.

Le soir, à 8 h. 1/2, a eu lieu une réunion dans la grande salle du Foyer paroissial. M. le Maire, le Conseil de Fabrique et plusieurs notabilités Saint-Pierraises étaient là, aux premiers rangs, entourant le vénéré Préalat. Il y a eu foule ; et quoique la salle eût été réservée aux grandes personnes, un bon nombre n'ont pu avoir de places.

Un alléchant programme de fête avait été préparé par le Pensionnat, l'Ecole Ste-Croisine, le Collège St-Christophe, les Enfants de Marie, l'Avant-Garde, l'Orchestre ; et pas n'est besoin d'ajouter que l'exécution en a été parfaite.

Un numéro « hors série » a eu un succès tout particulier : l'apparition sur la scène de deux petites religieuses, « en partance pour l'Afrique ». Ces mignonnes fillettes, agées de 3 ans, étaient si gracieuses sous le costume des Sœurs de St-Joseph de Cluny !



Au milieu de la séance, Mlle Madeleine Gloanec, présidente des E. de M., a lu à Monseigneur une adresse de circonstance dont les pensées élevées, exprimées d'une voix prenante, ont visiblement remué l'assistance. Monseigneur, vivement touché de ces témoignages de sympathie, a répondu à cette adresse en remerciant celle qui l'avait lue et ceux qui l'avaient inspirée, c'est-à-dire les chers Saint-Pierrais, ceux qui étaient présents et ceux qui n'avaient pu venir à la fête. « On sait, a-t-il ajouté, qu'il y a de la joie à faire des heureux ; la démonstration des paroissiens en est une preuve ; et son bonheur à lui, aujourd'hui, le fait penser, une fois de plus, au bonheur qu'il veut continuer à donner, avec le secours d'En-Haut, par l'établissement de plus en plus solide du règne de Dieu, qui est celui de l'union et de la paix. »

La Kermesse au profit du Pensionnat. — Elle a ouvert ses portes, au Foyer paroissial, le dimanche, 10 novembre, à l'issue des vêpres. Succès complet sur toute la ligne ; et les dames Patronnes ont eu la satisfaction d'enregistrer des recettes inespérées, — plus de 22.000 francs, dans cette soirée. — Il faut dire que les comptoirs exerçaient une attirance peu ordinaire, avec leurs articles si beaux, si riches, si variés dont les aimables vendeuses savaient, d'autre part, si bien faire valoir le mérite !

Dès le commencement de la vente, M. le Gouverneur était là, avec Mgr le Préfet Apostolique, reçus par Mme Jos. Lefèvre, présidente, et par les Dames du Comité de la Kermesse. A peu près tout St-Pierre a défilé dans les salons du Foyer paroissial. Inutile de dire que beaucoup de « clients » ont fait une halte à la buvette : c'était d'ailleurs le moment de la collation, et il s'agissait de faire honneur aux apports qu'avaient fournis les commerçants et nombre de dames expertes en pâtisserie.

La Kermesse aura son complément le dimanche soir, 17 nov. Le résultat répondra, nous aimons à l'espérer, au début de cette fête de charité Saint-Pierraise. Il s'agit de nos bonnes Religieuses, cela suffit à notre bonne population pour dire, fidèle à la consigne : « On y va généreusement !

La Fête de l'Armistice (11 nov.). — Dans la matinée, à 10 h. 1/2, un important cortège est parti de la place du Gouvernement pour se rendre au monument des Morts. Toutes les Autorités étaient là, précédées de la compagnie des pompiers et de l'Association des Anciens Combattants. Le Gouverneur, le Maire et le Président des Anciens Combattants ont déposé des gerbes de fleurs au pied du monument ; puis, après un moment de silence et de recueillement, une sonnerie de clairons a salué le drapeau. Spectacle grandiose dans sa simplicité.

De retour à l'hôtel du Gouvernement, les notabilités Saint-Pierraises se sont réunies dans le grand salon pour un vin d'honneur. Dans un discours



émouvant, M. Sautot, Gouverneur p. i., a rappelé l'évènement mémorable du 11 novembre 1918, quand les épreuves de la France avaient cessé, grâce à l'héroïque dévouement de ses enfants. Il a évoqué le souvenir du maréchal Foch, et annoncé qu'un décret du Président de la République venait de donner son nom à la rue du Barachois, principale artère de notre ville, et ce à la suite d'un vœu exprimé par le Conseil municipal, vœu qu'il avait été heureux d'appuyer en haut lieu. Le geste de nos édiles a d'ailleurs provoqué une lettre touchante dont M. Sautot a donné connaissance, et dans laquelle Mme la Maréchale Foch exprime ses vifs remerciements de ce que, sur ce coin éloigné de la Mère Patrie on sait ainsi glorifier le grand soldat, son mari.

L'après-midi a été consacrée à des réjouissances publiques. Des jeux variés avaient été préparés pour les enfants dans la salle des fêtes ; et c'a été grande liesse parmi la gent écolière.

Sur la place de la Liberté, au Zazpiak-bat, match de jeu de paume. Sur le stade de l'Association sportive, puis sur le terrain de M. P. Andrieux, match de tennis. La température ayant considérablement fraîchi, il n'y a pas eu la foule des grands jours.

A 18 h., l'église s'est remplie pour le Salut d'actions de grâces. Après la récitation du chapelet et le chant du *De profundis* pour les Morts de la Guerre, un vibrant *Te Deum* a encore une fois remercié le Bon Dieu de nous avoir donné la victoire.

Une retraite aux flambeaux, à 21 h., et un bal donné par la Municipalité dans la salle des fêtes ont terminé la journée.

Le Centenaire de l'émancipation catholique en Angleterre. — Tel a été le sujet d'une très intéressante conférence faite mardi soir, 12 nov., au Foyer paroissial par le R. P. Cardinal.

Beaucoup ignorent ce qu'avait été le sort des Catholiques anglais pendant cette période qui part du schisme provoqué par Henri VIII jusqu'au jour où Georges IV signa enfin, le 13 avril 1829, l'acte de leur émancipation. Pour tout dire ils avaient vécu sous un régime de persécution, d'abord sanglante, puis sournoise et toujours perfide. Devenus libres, les Catholiques anglais se sont rapidement développés. Quelques belles figures émergent : Daniel O'Connel, le grand champion de la liberté ; puis, parmi les convertis, Newman et surtout Manning, ces deux derniers, anciens chefs du haut clergé anglican, et devenus cardinaux tous les deux.

L'état actuel du catholicisme est florissant, et le conférencier a su le mettre en relief. Aussi n'était-il pas difficile de comprendre qu'un catholique ne peut pas être indifférent à ce qui se passe dans l'Eglise à laquelle il appartient.

Sur l'écran a paru alors la belle figure de Jeanne d'Arc. Celle-ci, il y a



cinq siècles, avait mission de « bouter » l'Anglais hors de notre pays. Rapelons quela protestante Angleterre d'autrefois, qui avait fait brûler l'héroïne à Rouen, devenue à présent amie sincère et alliée de la France, n'a pas été la dernière à s'associer aux hommages qui ont été rendus, lors de ce cinquième centenaire de la Sainte de la Religion et de la Patrie française.

Mouvement des passagers. — PARTI le 17 octobre par le « Cabot Tower » : Mlle L. Laffitte.

ARRIVÉS, le 19 octobre, par le « Sambro » : M. Dr Fitzgerald ; Mmes G. Béchet, M. Larroulet J. Lefèvre, E. Tillard et deux enfants ; Mlles P. Chapdelaine, M. Sabarots.

PARTIS, le 23 octobre, par le « Sambro » : M. Rabeau ; Mlles C. Tillard, E. Morel, M. Lapaix.

ARRIVÉS, le 27 octobre, par le « Farnorth » : MM. P. Lefèvre, E. Briand ; Mmes V. Patrice, R. Fitzgerald , A. Mangon et trois enfants ; Mlle Lefèvre.

PARTIS, le 31 octobre : MM. E. et P. Lapaix, P. Lefèvre, P. Sabarots, J. Leralec ; M. et Mme Siegfried ; Mmes Quédinet, A. Lapaix ; Mlles Lapaix, Méaney.

ARRIVÉS, le 31 octobre, par le « Celte » Mme V. Prevost. — Le 3 novembre, par le « Volontaire » : M. R. Ferlandin. — Le 9 novembre, par le « Farnorth » : M. et Mme Siegfried ; Mlle C. Tillard.

PARTIS, le 14 novembre, par le « St-Louis » M. P. Poirier. — Par le « Farnorth » : MM. J. Légasse, F. Guéguen, Casamajou, R. Poirier ; MM. et Mmes Joret, Malenfant ; Mme E. Marie ; Mlles G. Vigneau, P. Hacala.



On danse,
souvent trop,
souvent mal !

Oui, mes Sœurs !

Me faut-il parler de ces danses où la morale perd tous ses droits, tandis que le vice prépare ses exploits les plus désastreux, de ces danses aux langueurs lascives, aux gestes sournoisement osés, où la moiteur des corps se mêle à la fièvre des cœurs, pour travailler les faiblesses de l'âme ? ... Le *tango* est roi en ces heures de frénésie, et ses danseurs sont ses esclaves. C'est en vain qu'on essaiera — ses défenseurs n'ont jamais été sincères — d'en faire quelque chose de chaste, sous prétexte d'esthétique.



Il serait souhaitable, oh combien ! de revenir à la vraie danse, je veux dire au véritable art chorégraphique, où la morale aussi bien que l'hygiène puissent trouver leur compte.

On va me dire que je suis rétrograde — comme toujours ! — Vous vous imaginez bien que j'en ai pris mon parti, mais je suis persuadée que tous les inventeurs de danses nouvelles, quoi qu'ils fassent, ne seront jamais que des éphémères. Leurs danses sont jeunes un jour, vieilles à six mois et caduques en un an. Leur durée permet de juger de leurs qualités. Celles de nos aïeules durèrent des siècles et méritent de revivre.

Bien vite, mes Sœurs, vous reprendriez goût aux évolutions et aux réverences exquises du menuet, cadencé par le frais Lulli, le tendre Rameau, ou le doux Mozart. Avec la gavotte, vous pourriez être gracieuses et gaies. Vos mouvements souples et lents seraient aussi charmants que la musique de Gluck ou de Méhul ; et si vous aviez de quoi mettre en valeur votre allure de reine, vous danseriez une pavane, au son riche et léger de la mandore, des violes d'amour et du hautbois. Vos corps resteraient sains, vos coeurs solides et votre âme tranquille n'aurait pas à rougir devant vos confesseurs.

Mes Sœurs ! Si nous dansions les danses d'autrefois ?...

Germaine GACHET.

Après ces réflexions si sensées d'une personne du monde, qu'il soit permis au *Foyer Paroissial* de rappeler ce qu'exige la loi morale, faite pour tous :

Certaines danses nouvelles ou anciennes ne sont pas interdites parce qu'elles portent tel ou tel nom, mais parce qu'elles exigent ou amènent presque inévitablement des mouvements et des attitudes que la plus élémentaire morale repousse.

Sont réprouvées par la morale les attitudes suivantes : Figure contre figure ; poitrine contre poitrine ; jambes entre jambes.

Ainsi donc les danses qui comportent ces attitudes, qui exigent ce corps à corps, quel que soit le nom qu'elles portent ou qu'elles porteront, sont et seront toujours interdites, et cela partout, aussi bien dans les bals de famille que dans les bals de société.



A vendre Un Piano (marque « Gaveau ») en très bon état.

— Un autre Piano en état neuf.

S'adresser au Bureau du journal.



Un peu de notre Histoire (66).

CHATEAUBRIAND A SAINT-PIERRE

« Un matin, j'étais allé seul au Cap-à-l'Aigle, pour voir se lever le soleil du côté de la France. Là, une eau hyémale formait une cascade dont le dernier bond atteignait la mer. Je m'assis au ressaut d'une roche, les pieds pendans sur la vague qui déferlait au bas de la falaise. Une jeune mari-nière parut dans les déclivités supérieures du morne ; elle venait les jambes nues, quoiqu'il fit froid et marchait parmi la rosée. Ses cheveux noirs passaient en touffes sous le mouchoir des Inoes dont sa tête était entortillée ; par-dessus ce mouchoir elle portait un chapeau de roseaux du pays, en façon de nef ou de berceau. De temps en temps, elle se baissait et cueillait les feuilles d'une plante aromatique qu'on appelle dans l'île thé naturel. D'une main elle jetait ces feuilles dans un panier qu'elle tenait de l'autre main. Elle m'aperçut ; sans être effrayée, elle se vint assoir à mon côté ; posa son panier près d'elle ; et se mit comme moi, les jambes ballantes sur la mer, à regarder le soleil.

Nous restâmes quelques minutes sans parler ; enfin, je fus le plus courageux et je dis : Que cueillez-vous là ? La saison des lucets et des atocas est passée.

Elle leva de grands yeux noirs, timides et fiers ; et me répondit : — Je cueillais du thé. — Et elle me présenta son panier.

— Vous portez ce thé à votre père et votre mère ?

— Mon père est à la pêche avec Guillaumy.

— Que faites-vous l'hiver dans l'île ?

— Nous tressons des filets ; nous pêchons dans les étangs en faisant des trous dans la glace ; le dimanche, nous allons à la messe et aux vêpres, où nous chantons des cantiques ; et puis nous jouons sur la neige et nous voyons les garçons chasser les ours blancs.

— Votre père va bientôt revenir ?

— Oh ! non ! le capitaine mène le navire à Gènes avec Guillaumy.

— Mais Guillaumy reviendra ?

— Oh ! oui, à la saison prochaine, au retour des pêcheurs. Il m'apportera dans sa pacotille un corset de soie rayée, un jupon de mousseline et un collier noir.

— Et vous serez parée pour le vent, la montagne et la mer. Voulez-vous que je vous envoie un corset, un jupon et un collier ?



— Oh non. — Et elle se leva, prit son panier, et se précipita par un sentier rapide, le long d'une sapinière. Elle chantait d'une voix sonore un cantique des Missions :

Tout brûlants d'une ardeur immortelle,
C'est vers Dieu que tendent mes désirs.

« Elle faisait envoler sur sa route de beaux oiseaux appelés aigrettes, à cause du panache de leur tête ; elle avait l'air d'être de leur troupe. Arrivée à la mer, elle sauta dans un bateau, déploya la voile et s'assit au gouvernail ; on l'eût prise pour la fortune ; elle s'éloigna de moi.

Oh, oui ! Oh, non ! Guillaumy, l'image du jeune matelot sur une vergue au milieu des vents, changait en terre de délices l'affreux rocher de Saint-Pierre :

L'isole di Fortuna ora vedete.

« Nous passâmes quinze jours dans l'île. De ses côtes désolées on découvre les rivages encore plus désolés de Terre-Neuve. Les mornes à l'intérieur étendent des chafnes divergentes dont la plus élevée se prolonge vers l'anse Rodrigue. Dans les vallons, la roche granitique, mêlée d'un mica rouge et verdâtre se rembourre d'un matelas de sphaignes, de lichens et de dicraes.

« De petits lacs s'alimentent du tribut des ruisseaux de la Vigie, du Courval, du Pain-de-sucre, du Kergariou, de la Tête-Galante. Ces flaques sont connues sous le nom des Etangs-du-Savoyard, du Cap-Noir, de Ravanel, du Colombier, du Cap-à-l'Aigle. Quand les tourbillons fondent sur ces étangs, ils déchirent les eaux peu profondes, mettent à nu ça et là quelques portions de prairies sous-marines que recouvre subitement le voile retissé de l'onde.

« La flore de Saint-Pierre est celle de la Laponie et du détroit de Magellan. A Saint-Pierre, le myrtille marécageux (*vaccinium fuliginosum*) est réduit à l'état de traînasse ; il sera bientôt enterré dans l'ouate et les bourrelets de mousses qui lui servent d'humus. La pente des monticules est plaquée de baumiers, d'amélanchiers, de mélézes, de sapins noirs, dont les bourgeons servent à brasser une bière antiscorbutique. Ces arbres ne dépassent pas la hauteur d'un homme. Le vent océanique les éteint, les secoue, les prosterne à l'instar des fougères ; puis, se glissant sous ces forêts en broussailles, il les relève, mais il n'y trouve ni troncs, ni rameaux, ni voûtes, ni échos pour y gémir, et il n'y fait pas plus de bruit que sur une bruyère.

« Ces bois rachitiques contrastent avec les grands bois de Terre-Neuve dont on découvre le rivage voisin, et dont les sapins portent un lichen argenté : les ours blancs semblent avoir accroché leur poil aux branches



de ces arbres, dont ils sont les étranges grimpereaux. Les *swamps* de cette île de Jacques Cartier offrent des chemins battus par ces ours : on croirait voir les sentiers rustiques des environs d'une bergerie. Toute la nuit retentit des cris des animaux affamés ; le voyageur ne se rassure qu'au bruit non moins triste de la mer ; ces vagues, si insociables et si rudes, deviennent des compagnes et des amies.



Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1929)

Fête de la Toussaint et des Morts. — Elles ont été consolantes. Nombreuse assistance, nombreuses communions en vue du Jubilé. Le 2 Novembre M. le Maire et le Conseil municipal, continuant une pieuse tradition, ont fait célébrer pour les soldats de l'Île morts au champ d'honneur, un service solennel. M. le Gouverneur avait bien voulu se faire représenter par M. Favereau, capitaine de port.

L'Eglise. — Il a fallu renouveler cette année toute la tuyauterie des calorifères. De plus un appareil de chauffage « nouveau modèle » est expérimenté dans la sacristie. Ces différents travaux avaient donné au parquet la teinte que l'on devine. Heureusement les bonne volontés ne manquent pas à l'Île. Femmes, jeunes filles, enfants même se sont proposés de bonne grâce pour la corvée de lavage qui fut exécutée en un tour de main; et l'Eglise est de nouveau toute propre et rajeunie.

La Grotte. — Grâce à M. Georges Girardin, de St-Pierre, un tronc de travail véritablement artistique pourra recueillir désormais les offrandes des pèlerins.

Le Chemin de la Croix. — Les photographies sur porcelaine émaillée de nos Morts de la Guerre sont arrivées en bon état. Ce travail fort soigné a été réalisé dans d'excellentes conditions, parce que l'intermédiaire, M. Léon Briand, a renoncé à tout bénéfice personnel. Après la « mise au point », Monseigneur, nous fera l'honneur de venir procéder à l'inauguration du chemin de Croix, — le premier dimanche de décembre, si le temps le permet.

U. S. I. — L'Union sportive Ilienne nous a donné les 20 et 27 octobre, au Foyer paroissial, d'intéressantes séances récréatives.



Gréement d'un navire. — Il s'agit d'un tout petit navire, encore plus petit que celui de la chanson et qui, lui non plus, n'a jamais navigué. C'est le petit trois-mâts suspendu en ex votos à la voûte de l'église, à l'entrée du chœur. Au cours des travaux exécutés, il rompit son amarre. Cette chute ne lui a pas été funeste, bien au contraire, puisque, de cette aventure, il sortira habillé de neuf. M. Emile Cornet, matelot chez M. Boissel, l'a poussé d'un gréement complet, grâce à l'obligeance du « patron » qui a fourni à l'ouvrier le matériel et le temps nécessaire.

A Saint-Pierre. — Objets perdus, Objets trouvés.

Objets trouvés en ville, et déposés à la Mairie (Bureau de Police) où l'on peut les réclamer tous les jours entre 13 et 14 h. .

Une montre. — Une chaîne. — Un trousseau de clefs. — Une clef. — Un stylo.

Trouvé à Miquelon : Un stylo.

N. B. — Les personnes rentrées en possession d'objets perdus ayant motivé une insertion au *Foyer paroissial* voudront bien faire une offrande pour les Oeuvres de la paroisse.

PENSION DE FAMILLE, à St-Pierre

CHAMBRES GARNIES A LOUER

Mmes LEROUX-COSTE

A vendre, tout de suite, pour cause de départ, une Maison, avec 800 mq de terrain, sise route de l'Anse à Ravenel

S'adresser à Mme Vve Dominique Daguerre.

— Une autre Maison, sise rue Boursaint.

S'adresser à M. Charles Téletchéa.

— Une Propriété de à l'Île-aux-Chien.

S'adresser à M. Ange Poirier, Si-Pierre.



Chronique de Miquelon

(DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1929)

BAPTÈME. — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise, le 25 septembre : (rappelez) : Ritta-Isabelle APESTÉGUY. Parrain : Eugène Ruellan ; marraine : Hélène Apestéguy.

Nécrologie. — Nous donnons un souvenir ému à la veuve Marie Disnard, née Cormier, morte le 19 septembre à l'âge de 71 ans. Elle avait connu de rudes épreuves dès les premières années de son mariage. Ayant perdu son mari dans le naufrage de la goëlette « Eclair », elle s'occupa courageusement de l'éducation de ses deux enfants. A partir de 1900, elle assure le service du presbytère avec un dévouement qui ne connaît pas de limite. Mais en 1919, la « bonne Marie » — c'est ainsi qu'on l'appelait, — se vit obligée, à son grand regret et celui de son maître, de quitter son poste : sa vue s'était affaiblie et aboutit finalement à une cécité complète. Le Père Touquet, curé, eut vite constaté l'irréparable perte qu'il avait faite. Alors déjà une bonne de presbytère, comme Marie Disnard, était une perle rare... La vénérée disparue était estimée de tout Miquelon. Bonne, vaillante toujours, elle aura trouvée bon accueil là-Haut. — R. I. P.

Au Foyer Ste-Fhéresse. — C'est chose faite : Miquelon a son Cinéma. Il a été installé par l'excellent Frère Bernardin que Monseigneur avait envoyé pour huit jours à cette intention. Et maintenant il y a des représentations le dimanche soir, qui font salle comble.

Départ du Dr Dunan. — Notre médecin est parti pour St-Pierre, le 7 nov., à la suite de difficultés administratives. Résultat : Miquelon reste sans médecin, et les Oeuvres paroissiales perdent en M. et Mme Dunan des bienfaiteurs dévoués.

Extinction de voix. — C'est de la cloche, de l'unique cloche de notre église qu'il s'agit. A la suite de l'accident qui lui est arrivé, c'est tout juste si elle peut encore se faire entendre des voisins les plus proches.

La morue. — Le temps pluvieux retarde considérablement le séchage de la morue ; et cela ne fait l'affaire ni des vendeurs ni des acheteurs. Il faudrait à Miquelon une sécherie mécanique.

HOTEL LALANNE
QUAI DE LA RONCIÈRE

A. OZON

Représentant de Machines à écrire
« UNDERWOOD »



Jacques VIELA
29, COURS D'ALSACE - LORRAINE, 29
BORDEAUX

Commission — Représentation — Transit

— Approvisionnements Généraux de Magasins et Navires —
Vins français et étrangers
Eaux-de-Vie, Rhums, Liqueurs, Alcool, etc.

R. C. BORDEAUX 35.283 A

Téléphone 45-75

Adr. télegr. : JACVIELA-BORDEAUX

The Brock Warner Co

Montréal

Pardessus - Costumes - Gabardines - Imperméables sur mesure

Metro Electric Cr. — Chicago

Importante baisse de prix sur nouveaux radios 6 et 7 lampes
10 mètres à 2500 mètres

« A l'Art Moderne ». — Paris

Agrandissements photographiques. — Portraits d'art
au sépia-fusain-pastel-aquarelle, etc.

F. Olano Cr, Agent à Saint-Pierre et Miquelon.

A V I S — Le soussigné a l'honneur d'informer MM. les Commerçants et Entrepreneurs de la Colonie que dorénavant aucune fourniture ne doit être délivrée, ni aucun travail exécuté pour le compte de la Maison A. S. Mac Millan sans être accompagnés d'un bon de commande. Le paiement des factures non accompagnées de cette pièce justificative sera rigoureusement refusé.

St-Pierre, le 31 Août 1929

H. E. Mac Donald, *Supt.*



SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacés et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales.

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

Farines

Demandez la marque

« Royal Household »
Dépot chez **H.-A. PATUREL**

Représentant
The Ogilvie Flour Mills Co
Montréal

P. Le Tiec

Alimentation générale
Produits de choix
Demi-gros et détail

Julien MORAZE

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation

Liqueurs - Confections - Chaussures

Fournitures en tous genres

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V^e Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et Cie, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Morues : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

Imprimerie du « Foyer Paroissial ».

Cartes de visite. — Lettres d'invitation et autres travaux d'impression.

S'adresser à l'Imprimerie.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION : NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAINS L.A.

Magasin de détail : Angle des Rues Nielly et du Barachois

A. DuguéBoucherie - Charcuterie - Légumes -
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.**Auguste DÉROUET**Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.**Vve Andrieux et Fils**

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Bois du Canada.
Commission - Importation - Exportation -
Représentation.
Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). -
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Vermouth Cinzano.**Pension-Restaurant**M^{me} Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.**Joseph GAUTIER**Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.**HOTEL ROBERT**

Quai de la République

PIERRE GOGNY, rue BordaEpicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers**A. MAUFROY**Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.**LA « MORUE FRANÇAISE »**& Sècherie de Fécamp
Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.**La « Morue Française »**Armement à la grande pêche
et au long cours.
Approvisionnements généraux.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSErecommandé aux personnes faibles
Se trouve dans les principales épiceries.**Mme Vve Bailly**Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Fourrures - Parfums.

Propriété
Publique

275

DEMANDEZ chez votre épicer
Le Tobin's Tea
le meilleur
le meilleur marché.

DEMANDEZ aussi
le plus économique
des Cafés décaféinés
Le Old Colony



PRODUITS & APPAREILS
« KODAK »

**Léon BRIAND
ST-PIERRE & MIQUELON**

Dépôt de Journaux
des Messageries Hachette
Toutes Revues Scientifiques et Littéraires
Journaux de Modes Français et Etrangers
Librairie - Papeterie

HAUT-PARLEURS
DIFFUSEURS
PIÈCES DÉTACHÉES
DUCRETET - PATHÉ
RADIO L. L. - VITUS
POSTES DE RADIO

C.P. Chartier et Cie,
Vins et Spiritueux.

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de **744 Millions de dollars**.

Capital versé : **24.823.400 de dollars**.

Fonds de réserve : **24.823.400 de dollars**.

Ancien ou Nouveau Monde

Les lieux diffèrent mais le principe général demeure le même. En Orient comme en Occident, et dans le monde entier, l'une des conditions du succès est l'indépendance financière, — la tranquille assurance de ne point manquer des choses qui agrémentent la vie.

L'appui le plus efficace, le plus sûr et le plus pratique dans la voie de l'indépendance financière est le compte d'épargne à la banque.

Vous ouvrez et conservez un compte d'épargne sans payer aucune commission. Vos fonds s'accroissent en toute sécurité, sans nécessiter de votre part ni effort ni surveillance. Vos profits restent inchangés, même à travers les périodes de dépression financière. Votre argent est en sûreté et vous pouvez le toucher dès que vous en avez besoin.

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous les déposants, que leur compte soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

Heures de Bureau

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE,

Directeur.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance